

REGIE AUTONOME

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

Siège : 29, cours du Comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL ACHAT ARCHETS BAROQUES

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10 ;

Vu la délibération n° 06 du conseil d'administration en date du 12 novembre 2020, rendue exécutoire par la sous-préfecture de Bayonne le 24 novembre 2020, donnant délégation d'attributions à Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales susvisé, et notamment concernant le fait de pouvoir prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services conclus selon la procédure adaptée, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu la proposition de Claire Berget, Archets baroques ;

Considérant qu'il convient de signer ce devis ;

D E C I D E

ARTICLE 1 : De signer le devis avec la société Archets baroques pour l'achat de 5 archets baroques pour un montant total de 6 400 € TTC.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur de la Régie autonome et Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Bayonne, receveur de la régie autonome, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision.

ARTICLE 3 : Une ampliation de la présente décision sera transmise à la sous-préfecture de Bayonne, publiée sur le site internet du Conservatoire Maurice RAVEL et communication sera donnée à la prochaine séance du conseil d'administration.

Bayonne, le 4 octobre 2022

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le



ID : 064-200087567-20221004-22_40-CC

Q 27/09/22

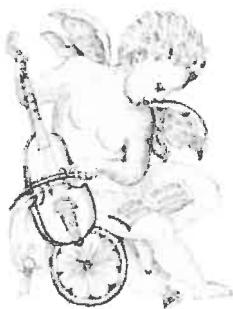
Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

SLOV

ID : 064-200087567-20221004-22_40-CC



Claire BERGET
Archets Baroques
12, rue Verte · 37000 Tours
02 47 86 24 21 · 06 69 62 35 57
claire.berget@gmail.com
SIREN 812 361 145

Lundi 19 septembre 2022

Conservatoire du Pays Basque Maurice Ravel
29, cours du Comte de Cabarrus
64100 Bayonne

DEVIS N°29

Confection de 5 archets, à vis et à hausse coincée, pour les instruments suivants : violon, alto et violoncelle baroques répartis comme suit :

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Total
1	Archet baroque de violon à hausse coincée réglable, baguette en amourette, hausse en amourette ou autre bois exotique.	1100 euros	1100 euros
1	Archet baroque de violon à hausse vissée, baguette en amourette, hausse en amourette ou autre bois exotique, bouton en os.	1400 euros	1400 euros
1	Archet baroque d'alto à hausse vissée, baguette en amourette, hausse en amourette ou autre bois exotique, bouton en os.	1400 euros	1400 euros
1	Archet baroque de violoncelle à hausse vissée, baguette en amourette, hausse en amourette ou autre bois exotique, bouton en os.	1400 euros	1400 euros
1	Archet baroque de violoncelle à hausse coincée réglable, baguette en amourette, hausse en amourette ou autre bois exotique.	1100 euros	1100 euros

TVA non applicable, article 293B du CGI.

Net à payer : 6400 euros

Délais de fabrication : 10 à 12 semaines à réception de la commande.

Durée de validité du devis : 3 mois

Modalité de paiement : payable par chèque à l'ordre de Claire Berget, ou par virement bancaire.

Devis établi en 2 exemplaires.

Restant à votre disposition pour tout éclaircissement ou modification du devis,
Cordialement,

Claire Berget

Date et signature, précédée de la mention « Bon pour accord » :

Bon pour accord,
